

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la gestion et de la planification immobilière

Direction de la gestion des projets immobiliers

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 5948

Projet de captation des gaz à la source

Descriptif :

Caserne 37: 795 rue Jarry Est, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension
Caserne 47: 2111 rue St-Zotique Est, Rosemont – La Petite Patrie
Caserne 58: 11 Rue Commercial centre, Pierrefonds – Roxboro
Caserne 72: 2727 boul. Poirier, Saint-Laurent

Date d'ouverture : 12 avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumission@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **13 mars 2018** sur le **SEAO**.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le **20 mars 2018 à 11:30**, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumission@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu du 20 au 29 mars fin inclusivement, selon l'horaire suivant :

Caserne 37 : 20 et 21 mars 2018 à 9h00, 10h00, 11h00, 13h00 et 14h00

Caserne 47 : 22 et 23 mars 2018 à 9h00, 10h00, 11h00, 13h00 et 14h00

Caserne 58 : 26 et 27 mars 2018 à 9h00, 10h00, 11h00, 13h00 et 14h00

Caserne 72 : 28 et 29 mars 2018 à 9h00, 10h00, 11h00, 13h00 et 14h00

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le **13 mars 2018**

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir_X__ Autre à préciser* : _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.